



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

AVIS PUBLIC

N/Réf. : G1 303 013

Entrée en vigueur du *Règlement sur les élections de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh*

Suite à la consultation publique qui s'est déroulée du 12 décembre 2024 au 27 janvier 2025, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan annonce l'entrée en vigueur du nouveau *Règlement sur les élections de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh*. L'adoption de ce règlement s'est faite lors d'une réunion spéciale de Katakuhimatsheta (Conseil des élus) le 14 février 2025. La date d'entrée en vigueur est le 14 février 2025.

Résumé des principales modifications apportées au Règlement sur les élections

Les principales modifications apportées au Règlement sur les élections visent notamment les éléments suivants :

- Ajout de la nécessité d'une élection à majorité absolue (50 % + 1) pour le chef;
- Ajout d'un deuxième tour de vote pour le poste de chef si la majorité absolue n'est pas atteinte au premier tour;
- Modification des exigences en matière d'accusation criminelle contre un élu en cours de mandat;
- Création d'un comité indépendant visant à évaluer la teneur et les circonstances des accusations criminelles contre un élu poursuivi par voie de déclaration sommaire de culpabilité.

Le nouveau règlement ainsi que le rapport de la consultation publique sont disponibles aux bureaux de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 1671, rue Ouiatchouan, à Mashteuiatsh et sur le site Web www.mashteuiatsh.ca.

Les personnes qui ont des questions ou qui désirent avoir des précisions peuvent joindre l'unité administrative du Soutien à la gouvernance :

Soutien à la gouvernance

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
1671, rue Ouiatchouan, Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-5386, poste 1414
Courriel : gouvernance@mashteuiatsh.ca

Tshinashkumitanan!

KAUAITSHISHIUEAU KASSINU UTSHIMAU ATUSSEUNA

SOUTIEN À LA GOUVERNANCE

AFFICHÉ LE 18 MITSHISHU-PISHIMU (FÉVRIER) 2025